

APPENDICE

REFORMES SCOLAIRES

L'urgence d'améliorer la condition de l'instituteur saute aux yeux. Quand nous comparons les statistiques de notre province avec celles d'Ontario, nous sommes étonnés de la disproportion qui existe entre les salaires qui sont accordés respectivement aux fonctionnaires des écoles primaires du Haut et du Bas-Canada. Ainsi, les titulaires des écoles élémentaires, dans la province d'Ontario, reçoivent en moyenne un salaire de \$400 ; chez nous, il est pénible de le dire, le salaire moyen que l'on accorde à un instituteur diplômé pour école élémentaire dépasse rarement la somme de \$100. Les instituteurs pour écoles modèles reçoivent en moyenne \$250 ; les directeurs d'académies, \$300.

Et les institutrices pour écoles élémentaires ! Il appert, d'après les statistiques du département de l'instruction publique, qu'en moyenne ces dames reçoivent de \$60.00 à \$80.00 ; juste le prix d'une bonne cuisinière ; institutrices pour écoles modèles, de \$100 à \$125 ; une couturière habile gagne beaucoup plus que cela.